



Il ya 4 ans le Premier Ministre Hamed Bakayoko nous quittait

20 ans | MTN

Respectez les gens qui ont vécu !

Appels & Internet **ILLIMITÉS**

À partir de 1500 F pour 3jrs*

En savoir plus



CONNECTION

IVOIRIENNE.NET

info@connectionivoirienne.net - Premier site d'information et d'actualité - Indépendant en Côte d'Ivoire - Mardi 11 Mars 2025

Armand Agnin Angbonon, «meilleur gendarme» en 2018, ex-patron anti-drogue du port d'Abidjan, condamné à 5 ans de prison



Armand Agnin Angbonon, ex-patron de la cellule anti-drogue du port d'Abidjan, a été condamné depuis le 5 mars 2025 à 5 ans de prison ferme, pour avoir détourné une partie d'une saisie record de 1,56 tonne de cocaïne, d'une valeur de 25 milliards de francs CFA. Le comble, l'ancien chef de la cellule anti-drogue du port d'Abidjan Armand Agnin Angbonon fut un des lauréats des fameux prix de l'Excellence en Côte-d'Ivoire. En 2018, il est élu meilleur gendarme de Côte d'Ivoire, alors qu'il était déjà du mauvais côté. L'homme était en réalité depuis de longues années en accointance avec les trafiquants, ce prix n'avait servi qu'à couvrir ses activités, avant que le pot aux roses n'éclate en 2022.

Élection présidentielle 2025 Côte-d'Ivoire

Billon «débarrassé» de la nationalité française



La décision a été officialisée par décret signé du Premier ministre français François Bayrou et publiée dans le journal officiel, vendredi 7 août 2025. L'homme d'affaires ivoirien et candidat à la présidentielle de 2025 avait hérité de la nationalité ivoirienne par la filiation de sa mère de nationalité française

Test exceptionnel de recrutement de 2885 enseignants de lycées et collèges:

« La période d'inscription en ligne court du 1er au 15 mars »

Dr. Drissa Ouattara, DRH MENA, à propos du test exceptionnel de recrutement de 2885 enseignants de lycées et collèges : « La période d'inscription en ligne court du 1er au 15 mars sur le site de la DRH et le dépôt des dossiers physiques dans les DRENA, du 1er au 30 mars » Suite à la décision du gouvernement, autorisant le recrutement exceptionnel de 2885 enseignants de lycées et collèges, le Directeur des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Dr. Drissa Ouattara, dans cet entretien accordé au Centre d'information et de Communication gouvernementale (CICG) explique les modalités pratiques de ce test de recrutement et annonce la disponibilité du personnel recruté dès la rentrée prochaine 2025-2026. Monsieur le DRH, qu'est ce qui justifie le recrutement exceptionnel de 2885 enseignants de lycées et collèges ? Et comment candidater ? Depuis l'accession à la magistrature suprême du Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, de nombreux recrutements ont été faits en termes de personnel. Il y a concomitamment eu beaucoup de constructions d'écoles primaires et de lycées. Lors de son adresse à la Nation, le 31 décembre 2024, le Chef de l'État rappelait à juste titre que de 1960 à 2011, il y a eu 294 collèges et lycées construits, mais de 2012 à 2024, il y a eu 608 collèges et lycées construits, ainsi que 46 000 classes pour le niveau primaire. Et, tous ces établissements construits nécessitent un personnel enseignant plus nombreux. Le recrutement classique fait dans les Centres d'aptitude et de formation pédagogique (CAFOP) est de 5 000 enseignants en moyenne par an, excepté en 2023 décrété « année de la jeunesse » par le Président de la République. Au niveau de l'École normale supérieure (ENS), nous avons une moyenne annuelle de 2 000 enseignants recrutés, toutes disciplines confondues. L'insuffisance des enseignants au regard du rythme de construction a amené la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, professeur Mariatou Koné, à proposer en Conseil des ministres, le recrutement exceptionnel de 2885 enseignants du secondaire. Ce total comprend 1855 professeurs de collège et 1030 professeurs de lycée, quand bien même ces enseignants ne concernent pas toutes les disciplines. Il s'agit notamment des disciplines de Mathématiques, de Physique chimie, de Philosophie, de Français et d'Anglais. La période d'inscription en ligne court du 1er au 15 mars sur le site de la Direction des ressources humaines du ministère, où déjà, trois jours après l'ouverture des inscriptions, nous enregistrons, 3337 inscrits. En outre, les



dépôts des dossiers physiques de candidature se feront dans les 41 Directions régionales de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation en fonction du choix du candidat. Celles-ci se chargeront à leur tour de les acheminer à la Direction des ressources humaines du ministère. Nous passerons au crible ces documents pour ne retenir que ceux qui remplissent les conditions. Un Master est requis pour être professeur de lycée, et une Licence pour être professeur de collège. Mais il convient de souligner qu'une dérogation particulière a été faite pour les professeurs de mathématiques. Pour cette discipline, il faut notamment être titulaire d'un DUES 2 après avoir validé le deuxième niveau de l'année universitaire pour les enseignants de collège, et une Licence L3 pour les professeurs de lycée. Le dépôt des dossiers physiques se fera du 1er au 30 mars 2025. Il faut rappeler à toutes fins utiles que le Président de la République, Alassane Ouattara, a autorisé trois recrutements exceptionnels sous sa gouvernance. Le premier a eu lieu en 2013, où 3000 professeurs ont été re-

crutés. Le deuxième, en 2019, au cours duquel 10300 dont 5000 professeurs et 5300 instituteurs ont été recrutés. Et le troisième, cette année 2025, avec 2885 professeurs. Jusqu'à quand peut-on espérer les résultats de ce test de recrutement exceptionnel ? Nous mettons tout en œuvre pour que ces enseignants recrutés de façon exceptionnelle soient disponibles pour la rentrée scolaire prochaine 2025-2026. Nous prendrons le mois d'avril pour analyser les dossiers reçus des DRENA. Nous publierons par la suite, du 1er au 5 mai 2025, la liste de ceux qui sont habilités à passer le test de recrutement exceptionnel prévu le 10 mai 2025. Le même test psychotechnique sera soumis pour toutes les disciplines. Un jury va délibérer ensuite pour arrêter la liste définitive des admis. La formation des admis aura lieu à partir de la fin de l'année scolaire, prévue le 14 juillet. Ce sera du 16 juillet à fin août, soit 45 jours de formation par la direction de la pédagogie et ses démembrements. Entre le 5 et le 10 septembre, ils seront affectés à leurs nouveaux postes, qui pour la plupart seront à

l'interieur du pays, où on enregistre un déficit d'enseignants. Je voudrais témoigner ma gratitude au Président de la République, Alassane Ouattara et à la communauté éducative, avec à sa tête le professeur Mariatou Koné pour avoir autorisé, en 2023, année de la jeunesse, le recrutement de 7000 enseignants pour le concours du CAFOP, contre 5000 habituellement. En 2024 et 2025, ce sont 12 000 enseignants recrutés au CAFOP. En dehors du recrutement habituel classique à l'ENS, toutes disciplines confondues, pour cette année, il est octroyé 2885 postes supplémentaires, que nous avons à cœur, au niveau de la Direction des ressources humaines, de répartir avec toute la rigueur qui sied. Ces enseignants recrutés signeront un contrat de deux ans. Nous souhaitons que ce contrat que va signer chaque enseignant recruté soit scrupuleusement respecté.

CICG

Élection présidentielle 2025 Côte-d'Ivoire

Billon «débarrassé» de la nationalité française



deure ayant finalement abouti à la signature du décret portant annulation de la nationalité française de M. Billon aura duré une dizaine de mois.

Un cas différent de celui de Tidjane Thiam ?

Libéré de cette contrainte, le délégué PDCI-RDA peut désormais prétendre librement à une candidature à la présidentielle prochaine sans risque de se voir éliminer de la course. Selon certains observateurs, la procédure engagée par M. Billon diffère de celle de Tidjane Thiam, son principal adversaire dans la course à la candidature du PDCI-RDA pour cette échéance électorale. Sa procédure n'est pas la même que pour Thiam qui a été

naturalisé, selon son avocat français, en 1987 à l'âge de 25 ans. JLB avait une double nationalité subie comme Michel Gbagbo », nous apprend-on.

Pression supplémentaire ?

Ce changement de statut intervient dans un contexte politique tendu. Alors que le pays se prépare pour la présidentielle de 2025, la question de l'éligibilité des candidats est devenue un enjeu majeur.

Le respect de l'article 55, qui interdit la double nationalité pour les candidats à la tête de l'État, est perçu comme une garantie de loyauté envers la nation.

La procédure de renonciation à sa nationalité française n'a été officiellement entamée que le 7 février dernier. La libération de Billon de son allégeance à la nationalité française, à l'issue d'une procédure « longue et éprouvante », constitue une pression supplémentaire pour Tidjane Thiam. En effet la question de la double nationalité de l'ancien CEO du Crédit Suisse continue d'alimenter la polémique à quelque 8 mois de la présidentielle de 2025 La procédure de renonciation à sa nationalité française n'a été officiellement entamée que le 7 février dernier. Son éligibilité demeure donc toujours compromise au regard des dispositions de la constitution ivoirienne qui stipule en son article 55 que le candidat à la présidentielle ivoirienne doit être exclusivement ivoirien.

Avec l'infodrome
(Soir Info, l'Inter)

La décision a été officialisée par décret signé du Premier ministre français François Bayrou et publiée dans le journal officiel, vendredi 7 août 2025. L'homme d'affaires ivoirien et candidat à la présidentielle de 2025 avait hérité de la nationalité ivoirienne par la filiation de sa mère de nationalité française.

Démarré en 2018

Selon ses proches, la procédure visant sa libération de la nationalité française a démarré en 2018, année à laquelle ses ambitions de briguer la magistrature suprême en Côte d'Ivoire ont été révélées. Mais il avait dû suspendre la procédure en raison de la candidature d'Henri Konan Bédié, son mentor en 2020. « En fait, le dossier était prêt entre 2018 et 2020, mais le président Bédié étant resté candidat, l'avocat de Jean Louis Billon avait suspendu la démarche » révèle l'un de ses proches, mais après la disparition du Sphinx de Daoukro, l'homme n'a eu d'autres choix que de réactiver le processus. « Il suffisait donc de réactiver le dossier. C'est ce qui a été fait et il est définitivement et exclusivement Ivoirien depuis ce 7 mars 2025 », a-t-il fait savoir. Selon certaines indiscretions, la procé-

Respectez les gens qui ont vécu !

Appels & Internet ILLIMITÉS

À partir de 1500 F pour 3jrs*

En savoir plus

Chantier voie de contournement d'Abidjan (Y4)

2 déviations à compter du 7 mars au niveau du croisement des rails



Sur le chantier de la Y4, la petite déviation qui avait été faite près de la morgue d'Anyama, au niveau du croisement des rails, pour pouvoir passer sur les rails, sera fermée à compter du 7 mars 2025 afin de terminer les travaux de construction de l'ouvrage prévu à cet endroit, un ouvrage qui va, d'une part, faire passer la Y4 en haut et, d'autre part, le train et le métro en bas. Pour ce faire, deux sortes de déviations sont prévues. L'annonce a été faite par le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amédé Koffi Kouakou, en visite sur le chantier de construction de la voie de contournement de la ville d'Abidjan (la Y4), le jeudi 06 mars 2025. « Au niveau du croisement des rails qui se trouve à peu près à 1,8 km du stade d'Ebimpé, nous n'avons pas la voie qui est en autoroute. Ce qui veut dire que les travaux à ce niveau ne sont pas terminés. La contrainte majeure, c'est qu'à cet endroit, il y a un ouvrage à construire. Le train habituel de SITARAIL va passer d'un côté et on a deux rails pour le Métro d'Abidjan qui va passer à l'intérieur d'un pont. C'est-à-dire que la Y4 va passer en haut et le train et le métro passeront en bas. Il va falloir donc construire cet ouvrage et pour le réaliser, la petite déviation qu'on a faite pour pouvoir donc traverser les rails doit être fermée », a expliqué le ministre. Et d'annoncer : « Nous sommes obligés de terminer ces travaux assez rapidement parce que le Métro doit s'ouvrir, la Y4 doit se terminer. Et c'est la raison pour laquelle nous sommes venus lancer cet appel pour dire que lorsque vous venez d'Abobo et que vous prenez la Y4, la route sera fermée au niveau de la morgue d'Anyama. Deux sortes de déviations sont faites : ceux qui veulent aller vers Adzopé iront sur la droite pour traverser la ville d'Anyama, soit pour sortir au Petit Séminaire soit pour sortir plus loin. Et ceux qui veulent aller entre N'Dotré et le stade d'Anyama peuvent aussi aller sur la gauche, passer par AGRIPAC pour sortir par le pont de N'Dotré et puis aller là où ils souhaitent partir. Toutes les signalisations de déviation seront faites entre demain et samedi ». Amédé Koffi Kouakou a assuré que les travaux vont se dérouler assez rapidement de sorte qu'au bout de trois mois, ils soient achevés pour que les Ivoiriens puissent utiliser la Y4 qui est une voie extrêmement importante pour la circulation au niveau d'Abidjan.

CICG

Cocaïne: Armand Agnin Angbonon, « meilleur gendarme » en 2018, ex-patron anti-drogue du port d'Abidjan, condamné à 5 ans de prison



Armand Agnin Angbonon, ex-patron de la cellule anti-drogue du port d'Abidjan, a été condamné depuis le 5 mars 2025 à 5 ans de prison ferme, pour avoir détourné une partie d'une saisie record de 1,56 tonne de cocaïne, d'une valeur de 25 milliards de francs CFA. Le comble, l'ancien chef de la cellule anti-drogue du port d'Abidjan Armand Agnin Angbonon fut un des lauréats des fameux prix de l'Excellence en Côte-d'Ivoire. En 2018, il est élu meilleur gendarme de Côte d'Ivoire, alors qu'il était déjà du mauvais côté. L'homme était en réalité depuis de longues années en accointance avec les trafiquants, ce prix n'avait servi qu'à couvrir ses activités, avant que le pot aux roses n'éclate en 2022.

Deux autres officiers ont reçu la même peine, tandis que six gendarmes accusés de complicité ont été relaxés après le procès.

Quand celui qui est chargé de faire respecter la loi la viole, allègrement, pour des intérêts basement alimentaires, et

se retrouve derrière les barreaux après jugement, il y a de quoi s'alarmer. Et quand le patron d'une unité anti-drogue devient lui-même le dealer en chef, c'est carrément, le monde qui s'effondre, du célèbre écrivain nigérian Chinua Achebe, en version ivoirienne. C'est le scénario rocambolesque écrit et joué, par l'ex-commandant de la cellule anti-drogue du Port autonome d'Abidjan. Sans vergogne et la moindre considération pour l'éthique de l'armée, le commandant Armand Agnin Angbonon, se servait généreusement dans la grosse saisie de 1,56 tonne de cocaïne brute, d'une valeur estimée à 25 milliards de franc CFA. Et tout se passait si bien pour le commandant, qu'enivré non pas par la drogue même, mais par la fortune qu'il tirait de son commerce, il a oublié qu'il déshonorait la tenue. Lui et ses complices, eux aussi officiers de l'armée, ne se fixaient aucune limite en puisant dans la réserve de cocaïne. Jusqu'au jour où des enquêteurs, après l'arrestation d'un petit dealer, se retrouvèrent avec un gros poisson dans leurs filets. La saisie record de cocaïne à laquelle il a peut-être contribué par le biais

de la cellule dont il a le commandement, est devenue un moyen d'enrichissement facile du commandant de la section anti-drogue du Port d'Abidjan. L'overdose ne portera pas chance aux dealers en kaki. Avec deux autres officiers, le dealer en chef, a été condamné à cinq ans de prison. Pour la nature des faits qui lui sont reprochés et en tant qu'officier de l'armée, où la morale et la discipline sont reines, l'ex-patron de la cellule anti-drogue aurait dû ramasser plus que cette peine. La justice aurait eu la main plus lourde à l'encontre du commandant Angbonon, que personne n'aurait crié au scandale. Le verdict aurait été, d'ailleurs, bien moralisateur et dissuasif pour toute autre brebis galeuse de l'armée ivoirienne, qui, il ne faut pas manquer de le relever, regorge d'hommes et de femmes de valeur. Mais d'autres sanctions se grefferont sans doute sur cette décision judiciaire, pour l'exemple. Certes, la Côte d'Ivoire est loin de détenir la palme des affaires de trafic de toutes sortes, notamment de drogue, dans lesquels sont impliqués des officiers de l'armée. Même que le chef de la police de San Pedro, toujours en Côte d'Ivoire, avait été condamné à 10 ans de prison pour des faits similaires à ceux qui ont éclaboussé le commandant Armand Agnin Angbonon. Tout porte à croire que le ver est déjà dans le fruit et qu'il urge de l'en extirper, pour l'honneur des hommes chargés de faire respecter la loi, et de protéger la jeunesse contre les méfaits de ce fléau de la drogue. Questions: la complicité n'est-elle pas à un niveau insoupçonné? Pourquoi ces saisies record n'ont-elles pas été détruites, ou, tout au moins, davantage sécurisées en attendant destruction? Les fins limiers ont encore du boulot devant eux, car la fumée est encore bien lourde autour de cette affaire de drogue. A moins que ces enquêtes, si elles n'ont pas été menées jusqu'à la fin du rouleau, ne soient que de la poudre, aux yeux de l'opinion

Par Wakat Séra

Carrefour AKWABA Port-Bouët:

«Le chantier est prêt à 99% », affirme le Premier Ministre



Les travaux d'aménagement du Carrefour AKWABA, à Port-Bouët, sont terminés à 99%, s'est félicité le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, qui effectuait une visite de chantier, le vendredi 07 mars 2025. Il était accompagné de plusieurs membres du gouvernement

dont le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amédée Koffi Kouakou, et des responsables de la Banque mondiale qui finance ces travaux d'un coût évalué à 30 milliards FCFA. « Nous sommes maintenant au stade des aménagements paysagers qui n'impactent pas la fluidité du trafic. Donc du point de vue de la fluidité du trafic, nous pouvons considérer que l'ouvrage est prêt. Je voudrais féliciter les ouvriers de l'entreprise ainsi que les structures d'accompagnement du gouvernement qui ont travaillé sur ce chantier », a-t-il dit, après avoir fait le parcours de l'ou-

vrage principal. Il a annoncé qu'en accord avec la Banque mondiale et tout le gouvernement, les modalités de mise en circulation de l'ouvrage seront arrêtées : « Cela va permettre que ceux qui vont déjà d'Abidjan vers Gand-Bassam aient la fluidité nécessaire pour circuler en toute tranquillité. Pour ceux qui viennent de Gand-Bassam vers Abidjan, la fluidité sera de mise, à l'exception du petit nœud de trafic que nous avons au niveau du chantier du grand carrefour de Koumassi que nous devons terminer. Mais cet ouvrage sera terminé lui aussi avant le mois d'août de cette année ». Au nom du Président de la République, du Vice-Président et du gouvernement, Robert Beugré Mambé a félicité et remercié la Banque mondiale et tous les organismes qui accompagnent le gouvernement dans le développement de la Côte d'Ivoire. « Abidjan est décongestionnée de plus en plus. Ce que nous recherchons, c'est d'améliorer à chaque instant et par chaque projet la fluidité du trafic pour faire des économies et pour permettre que les Ivoiriens circulent en toute sérénité », a-t-il indiqué. Par ailleurs, il a félicité le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, N'Guessan Koffi, pour la mise à disposition de main d'œuvre qualifiée. Selon le Chef du gouvernement, ce chantier a permis d'aider les jeunes Ivoiriens, notamment de nombreux techniciens des travaux, à s'implanter dans le paysage de l'emploi : « Il y a eu près de 360 jeunes Ivoiriens qui ont travaillé ici, dont 10% de femmes ». Pour rappel, le chantier consiste en la réalisation de trois principaux ouvrages. Le premier ouvrage, le principal, est celui qui part de Grand-Bassam à Koumassi. C'est un pont de 395 mètres qui offre trois voies dans chaque sens de circulation. Le deuxième ouvrage, c'est un pont de 17 mètres qui a été construit dans le sens Port-Bouët vers le Carrefour Akwaba pour permettre le franchissement de la ligne de Métro. Il a été construit aussi pour tous ceux qui viennent de l'ancien abattoir et qui veulent venir au niveau du Rond-point. Le troisième ouvrage est le giratoire construit au sol. Il s'agit d'un ouvrage à trois voies et quatre branches, qui permet d'assurer le sens de circulation vers l'aéroport Félix Houphouët-Boigny et de l'aéroport vers Abidjan.

CICG

Bamako

Le Ghana veut bâtir un pont entre l'AES et la CEDEAO, re- connaissant l'AES comme une « Réalité irrévocable »

Le Président ghanéen John Dramani Mahama, lors de sa visite officielle au Mali le 8 mars 2025, a clairement affirmé sa volonté de rétablir un dialogue constructif entre l'Alliance des États du Sahel (AES) et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dissipant ainsi les spéculations sur une éventuelle demande de retour des pays de l'AES au sein de la CEDEAO. « Le manque de confiance doit être corrigé afin qu'un respect mutuel puisse exister entre les leaders de chacun de ces regroupements au sein de la sous-région. Nous devons œuvrer à instaurer des relations dignes de ce nom entre l'AES, la Confédération des États du Sahel, qui est une réalité irrévocable, et la CEDEAO », a déclaré le Président Mahama. Cette déclaration souligne la reconnaissance par le Ghana de l'AES comme une entité pérenne et légitime, et non comme une simple parenthèse. Le Président ghanéen a insisté sur la nécessité de privilégier le dialogue et la coopération, plutôt que la confrontation, pour résoudre les différends et promouvoir l'intégration régionale. Cette visite a également été l'occasion de renforcer les liens bilatéraux entre le Mali et le Ghana, avec la volonté de réactiver la grande commission mixte de coopération entre les deux pays.

L'ours

Ozirix communication & conseils Chambre de commerce Pays-Bas Nr. 70687021TVA-UE: NL2244.33.106B02Compte bancaire IBAN NL88 TRIO 0391 2295 24 (Triodos Bank, Pays-Bas)
Email: info@connectionivoirienne.net. com**Phones:** Abidjan 40 00 61 54 ou 47 12 15 10 Pays-Bas 0031 651832741 Notre équipe info@connectionivoirienne.net
Gbansé Douadé Alexis: Economie et Politique Directeur de la publication, cofondateurs.
Débailly: Politique : 01 40 00 61 54-07 77-48 97 65 - 07 47 12 15 10
Sylvie Kouamé : Économie et politique
Hervé Coulibaly : Intelligences et société
Liman Serge : Sports et culture
Maquetiste Ignace.Gballou : 07 58 16 20 73

Litige foncier

La Société de Transport lagunaire s'en prend à Bictogo et charge Coffi Studer



Me Bedi Parfait, avocat de la Société de Transport lagunaire (STL) a animé une conférence de presse le jeudi 6 mars 2025, pour expliquer que sa cliente n'est pas propriétaire de la parcelle objet de litige qui l'oppose à la Société civile immobilière SCI Oceanor, dirigée par Martine Coffi-Studer. La STL n'a « ni tenté d'exproprier encore moins exproprier Mme Martine Coffi-Studer », a tenu à préciser l'avocat. En effet, explique-t-il, la STL a tout simplement bénéficié d'un bail emphytéotique sur la parcelle de 10,461 m² du domaine public lagunaire par l'État de Côte d'Ivoire, dans le cadre de la convention de concession du service public liant les parties. Cette réaction de l'avocat de la STL intervient suite à la publication d'un article, le 4 mars 2025, par un organe de presse sur cette affaire qui a été portée devant le Tribunal du commerce d'Abidjan, sur plainte de Martine Coffi-Studer.

L'organe mettait en titre : « Côte d'Ivoire, SNEDAI condamné à payer 9,5 millions d'euros à Martine Coffi-Studer ». Dans le développement des faits, selon l'avocat, le journal a expliqué que, « La décision fait suite à l'expropriation et à l'utilisation

comme gare de transport lagunaire par la Société de Transport Lagunaire (STL), filiale du Groupe SNEDAI de Monsieur Adama Bictogo, d'un terrain dont est propriétaire Mme Coffi-Studer dans le quartier de Treichville. En 2016, Adama Bictogo avait présenté des relevés topographiques auprès du ministère des Transports, dirigé à l'époque par M. Gaoussou Touré pour le déclassement du terrain dans le cadre d'une concession dite de service public du transport lagunaire.

Cependant, la signature apposée sur le document s'était avérée être un vrai faux, le signataire étant décédé depuis plusieurs années ».

Pour l'avocat, ces affirmations constituent des contre-vérités. Il a donc décidé de rétablir la vérité. « Courant 2015, l'Etat de Côte d'Ivoire et la Société de Transport Lagunaire ont conclu la convention de concession de service public ayant pour objet la conception, le financement, la réalisation, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de transport lagunaire et l'exploitation d'un réseau de transport public par bateaux bus sur le

plan d'eau lagunaire », explique l'avocat. Ainsi, l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers le ministre des Transports, a accordé à la STL « la concession provisoire avec promesse de bail emphytéotique d'une parcelle du domaine public lagunaire d'une contenance de 10.461 m², sise aux environs du palais de la culture de Treichville ». Munie d'un permis de construire, la STL a procédé à l'occupation du périmètre concédé en y érigeant des constructions à titre de gare lagunaire. « La Société de Transport Lagunaire relève que son occupation se limite exclusivement au périmètre concédé par l'Etat de Côte d'Ivoire », précise l'avocat de la Société de Transport Lagunaire.

Après avoir saisi la Chambre administrative de la Cour suprême le 23 août 2017 sans succès, la SCI Oceanor représentée par Martine Coffi-Studer accuse la STL d'avoir empiété sur une partie de sa parcelle, d'une superficie de 12.249 m² et l'assigné devant le tribunal du commerce d'Abidjan, en paiement d'une indemnité d'occupation évaluée à la somme de 3.423.600.000 F CFA. Statuant sur cette

action, le tribunal de commerce a rendu en premier ressort, le 27 février 2025, un jugement condamnant la société STL, sous la garantie de l'État de Côte d'Ivoire à payer à la SCI OCEANOR la somme de deux milliards de francs CFA à titre de l'indemnité d'occupation.

« A ce jour, la société STL reste dans l'attente de la signification de la décision afin d'en connaître les motivations, et tout naturellement en interjeter appel », a dit Me Parfait.

Pour l'avocat, Adama Bictogo Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire n'est pas partie à l'instance opposant la STL à la SCI Oceanor. De ce fait, il ne peut tout naturellement « pas y être condamné à payer la somme de 9,5 millions d'euros, soit 6 231 591 500 FCFA à Mme Martine Coffi-Studer », a souligné l'avocat.

**Diomandé Karamoko
Lebanco.net**

Mixité et leadership féminin:

Endeavour Mining poursuit son engagement pour la diversité et l'inclusion



Des actions menées pour améliorer la santé et le bien-être des collaboratrices sur sites et promouvoir le leadership féminin à travers le programme Women at Endeavour. Lancement de nouvelles initiatives pour renforcer la diversité et l'inclusion au sein du Groupe.

Endeavour se classe parmi les deux premières entreprises du FTSE 100 pour la représentation féminine dans le secteur extractif. Abidjan, Côte d'Ivoire – le 8 mars 2025 – À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, placée sous le thème « Accélérer l'Action », Endeavour Mining réaffirme son engagement en faveur de la parité et l'inclusion à travers les progrès réalisés depuis le lancement en 2024 du programme Women at Endeavour. L'entreprise dévoile de nouvelles initiatives pour renforcer la mixité et le leadership féminin au sein de ses équipes.

Women at Endeavour : Une année de réalisations et de progrès

Lancé en 2024 après une concertation auprès de 500 collaboratrices, le programme Women at Endeavour repose sur deux piliers, Care et Empower. Sous le pilier Care, l'entreprise a mis en place des initiatives pour améliorer la santé et le bien-être de ses collaboratrices, notamment sur ses sites d'opérations, notamment : Une politique de maternité améliorée avec un congé porté à 9 mois sur l'ensemble du Groupe. La distribution de kits de maternité et un suivi psychothérapeutique des femmes enceintes.

La formation du personnel médical et l'installation d'appareils écho Doppler fœtal sur

tous les sites de l'entreprise. En 2024, plus de 160 collaboratrices ont bénéficié de ces dispositifs et 14 membres du personnel médical ont été formés par des gynécologues, assurant ainsi un suivi médical préventif pour les femmes enceintes, jusqu'à leur départ en congé maternité. Dans le cadre du pilier Empower, Endeavour a organisé 12 conférences et webinaires sur le leadership transformationnel et l'égalité des genres, renforçant ainsi les compétences et le réseau de soutien des collaboratrices. Pour David Dragone, Vice-président exécutif en charge des ressources humaines et de la communication : « Women at Endeavour est un programme conçu avec et pour nos collaboratrices à tous les niveaux de l'organisation. Nous sommes particulièrement fiers des progrès déjà réalisés et restons déterminés à promouvoir une organisation plus diverse, inclusive et où chacun se sente valorisé et accompagné. » De nouvelles initiatives prévues pour 2025-2026. Dans sa volonté d'accélérer ses efforts en matière de diversité et d'inclusion, Endeavour déploiera plusieurs initiatives stratégiques à fort impact dès 2025 : La mise en place d'un congé paternité d'une semaine étendu à l'ensemble de la société et assorti de modalités adaptées pour soutenir les nouveaux pères. Le lancement d'un programme de leadership féminin visant à identifier et à développer des collaboratrices à haut potentiel, en leur offrant des formations et un accompagnement personnalisé. 15 femmes prometteuses ont déjà été sélectionnées pour cette initiative, ouvrant la voie à une plus grande représentation féminine dans les postes de direction. La création d'une « charte de mentorat » pour

structurer l'encadrement et l'accompagnement des talents de demain au sein de l'entreprise.

Le lancement d'un « prix de l'inclusion » visant à récompenser les initiatives les plus innovantes sur l'ensemble des sites et bureaux du Groupe.

L'engagement d'Endeavour Mining en faveur de la diversité reconnu

Publié en février 2025, le rapport 2025

FTSE Women Leaders Review, qui évalue la représentation féminine des entreprises cotées à la Bourse de Londres, souligne les progrès réalisés par Endeavour : L'entreprise a enregistré la plus forte avancée en matière de représentation des femmes à des postes de direction au sein du FTSE100. Elle figure à la deuxième place pour la représentation féminine dans le secteur des ressources extractives. En 2024, la représentation des femmes au sein de l'effectif global d'Endeavour Mining a enregistré une progression d'un point, passant de 11 % à 12 %. Parmi elles, 34 % occupent des postes de direction, 30 % siègent au Comité exécutif et 44 % au Conseil d'administration. Endeavour Mining est l'un des principaux producteurs d'or au monde et le leader de la production en Afrique de l'Ouest, avec des actifs d'exploitation au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. La compagnie possède un solide portefeuille de projets de développement avancé et d'actifs d'exploration dans les formations Birimienne de la ceinture de roches vertes très prometteuse en Afrique de l'Ouest. Membre du Conseil mondial de l'or, Endeavour s'est engagé à respecter les principes de l'exploitation minière responsable et à offrir une valeur durable à ses employés, à ses partenaires et aux communautés auprès desquelles elle opère.

2ahs | MTN

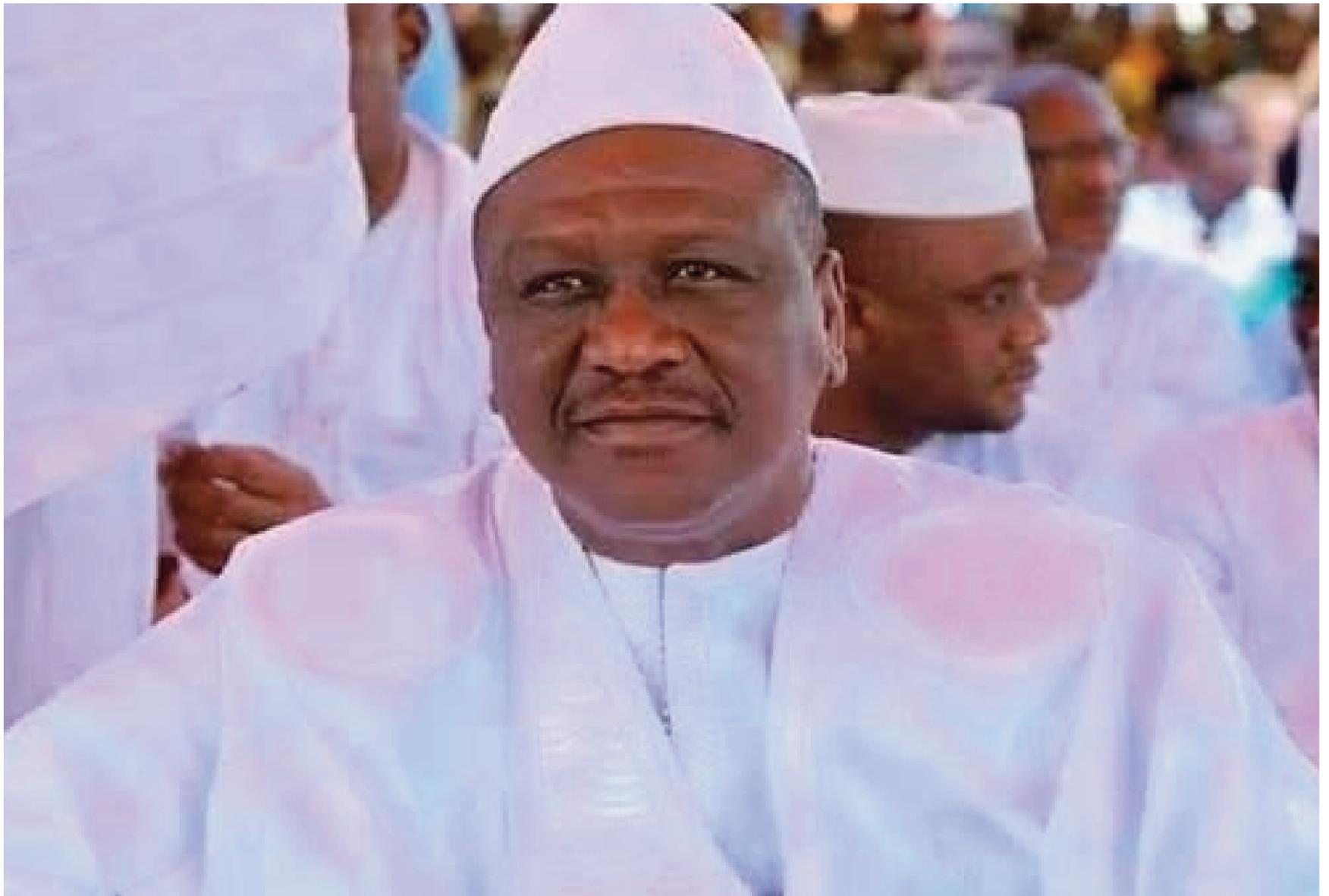
Respectez les gens qui ont vécu !

Appels & Internet ILLIMITÉS

À partir de 1500 F pour 3jrs*

En savoir plus

Il ya 4 ans le Premier Ministre Hamed Bakayoko nous quittait



Quatre ans après son rappel à Dieu, Hamed Bakayoko demeure dans les mémoires des Ivoiriens. Le 10 mars 2021, l'ancien Premier ministre et ministre de la Défense quittait ce monde, laissant derrière lui un héritage politique et humain indélébile.

En cette date anniversaire, la nation lui rend un vibrant hommage à travers des cérémonies de recueillement et des initiatives visant à perpétuer ses actions.

Pour marquer cet anniversaire, des cérémonies religieuses ont été organisées à Abidjan et à Séguéla, sa ville natale. Des proches, des personnalités politiques et des anonymes se sont recueillis sur sa tombe, priant pour le repos de son âme.

Par ailleurs, plusieurs associations et organisations qu'il avait soutenues poursuivent leurs activités en son honneur. Des initiatives

caritatives et des actions sociales ont été menées dans les quartiers populaires, rappelant l'engagement sans faille de celui que l'on surnommait affectueusement « Hambak ».

Un héritage toujours présent

Hamed Bakayoko était un homme d'Etat respecté, connu pour son charisme, son dynamisme et sa proximité avec la population. Sa gestion du portefeuille de la Défense et son passage à la Primature ont marqué la politique ivoirienne.

Son engagement en faveur de la paix et de la cohésion sociale continue d'inspirer de nombreuses générations. Le gouvernement et ses anciens compagnons de lutte ne manquent pas de rappeler son rôle dans la stabilisation du pays et le développement de plusieurs secteurs clés.

Au-delà de son appartenance politique, Hamed Bakayoko était un homme de dia-

logue et d'ouverture. Quatre ans après sa disparition, ses actions continuent de résonner dans le cœur des Ivoiriens, toutes tendances confondues.

Ce 4e anniversaire est ainsi l'occasion pour

la nation tout entière de célébrer la mémoire d'un leader qui aura marqué son temps, laissant une empreinte indélébile sur la vie politique et sociale de la Côte d'Ivoire.

Par Salif D. Cheickna

Jusqu'au 31 Mars,
Épargnez*
et tentez de gagner
des paniers *Ramadan*

UBA
United Bank for Africa

Africa's Global Bank

Parapluie atomique français:

Matteo Salvini, nr 2 du gouvernement italien, qualifie Emmanuel Macron de «fou»

Ce n'est pas la première fois que Matteo Salvini s'en prend au président français. Il avait conseillé à Emmanuel Macron de « se faire soigner » quand ce dernier avait évoqué l'envoi de troupes en Ukraine.

Le dirigeant italien d'extrême droite Matteo Salvini a une nouvelle fois qualifié de « fou » vendredi Emmanuel Macron. Le numéro 2 du gouvernement ultra-conservateur accuse le président français de pousser l'Europe à la guerre avec la Russie. Souvent à l'initiative avec Bruxelles dans le soutien à l'Ukraine, Emmanuel Macron est, avec la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, la principale cible des attaques verbales de Matteo Salvini. Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, le dirigeant italien s'emploie à freiner l'aide militaire de l'Italie à Kiev tout en tentant de faire oublier la proximité passée entre sa formation politique, La Ligue, et le parti de Vladimir Poutine, Russie unie. « Zelensky demande la paix, Trump œuvre pour la paix, Poutine veut la paix » tandis qu'à « Bruxelles et Paris, il y a un fou », a-t-il dit vendredi en déplacement à Milan, selon ses propos rapportés par l'agence de presse Ansa. Si l'Italie « veut investir dans sa sécurité nationale », elle n'acceptera « jamais une armée européenne commandée par ce fou de Macron qui parle de guerre nucléaire », a-t-il ajouté. Des propos déjà polémiques sur Poutine Emmanuel Macron a évoqué ces derniers jours la possibilité de faire bénéficier l'Europe du parapluie nucléaire français. Il a précisé jeudi se donner jusqu'à « la fin du semestre » pour voir « s'il y a des coopé-



rations nouvelles qui peuvent voir le jour », au sein de l'Union européenne sur ce sujet. Pour Matteo Salvini, Emmanuel Macron « a un besoin désespéré de donner un sens » aux derniers temps de son second et dernier mandat présidentiel. « Mais qu'il ne le fasse

pas à nos dépens ni à ceux de nos enfants ». Il avait déjà traité le chef de l'État français de fou l'an dernier quand ce dernier avait évoqué l'envoi de troupes européennes en Ukraine, lui conseillant de « se faire soigner »

Tidjane Thiam sur le RDR depuis 2011: «Après 15 années de mariage on sait à quoi s'en tenir sur son conjoint...Est ce que ma nationalité c'est leur bilan ? »

« La vraie question qui se pose aux Ivoiriens, et je vais vous la poser, parce que les Ivoiriens souffrent. Ils connaissent de grandes difficultés au quotidien. La seule question qui mérite d'être posée aujourd'hui est la suivante: Ces gens qui gouvernent la Côte-d'Ivoire depuis 15 ans, méritent-ils 5 ans de plus ? C'est la question à laquelle les Ivoiriens vont répondre le 25 octobre 2025. Chacun, en 15 ans, a pu se faire une idée de ce RÉGIME. Après 15 ans de MARIAGE, on sait à quoi s'en tenir sur son conjoint. Alors, est-ce qu'il mérite 5 ans de plus ? C'est la seule question, pas ma NATIONALITÉ.... Ils veulent faire la diversion, Ce n'est pas moi THIAM qui ai gouverné la Côte d'Ivoire pendant 15 ans...»



Jusqu'au 31 Mars,

Épargnez*
 et tentez de gagner
 des paniers Ramadan

Africa's Global Bank

Ouverture de la Foire Nationale de l'Emploi et du Recrutement (FNER):

Des bénéficiaires et recruteurs témoignent



Des milliers de jeunes diplômés ont pris d'assaut, le 03 mars 2025, les stands dressés à l'intérieur du Palais de la Culture d'Abidjan-Treichville, à l'occasion de l'ouverture officielle de la Foire nationale de l'Emploi et du Recrutement (FNER), carrefour d'échanges entre les demandeurs d'emplois et les cabinets de recrutement pour les entreprises.

Kouassi Kouadio Achille est le directeur général de International Glory Consulting, un cabinet spécialisé dans la formation et le recrutement d'employés dans plusieurs secteurs. Pour cette foire, son cabinet entend recruter une vingtaine d'aides-soignantes, un comptable, une assistante de direction, un Community manager et deux réceptionnistes. « C'est une initiative gouvernementale que nous saluons car le demandeur d'emploi rencontre directement le recruteur », a relevé Kouassi Kouadio Achille. Sur son stand, se retrouve Amané Kouamelan Alain Jules, titu-

laire d'une Licence en anglais et marketing. Son rêve, devenir un chargé de clientèle ou un commercial dans une entreprise. « J'ai présenté mon CV au recruteur. Et je pense que j'ai été convaincant dans mon entretien également », raconte-t-il. Et d'ajouter : « Je viens d'appeler un bénévole qui n'a pas l'information pour lui dire que c'est du réel ». La jeune Helena Mouandza, âgée de 26 ans, a une licence en Sciences juridiques : « Je suis venue pour trouver un emploi dans le secteur de l'administration ou du numérique. J'ai eu à faire des formations, notamment en secrétariat bureautique. J'ai également deux certifications internationales qui attestent de mes compétences numériques et pratiques ». Elle trouve préférable pour les demandeurs d'emplois d'avoir des plateformes en direct avec des recruteurs : « Habituellement, c'est en ligne qu'on s'inscrit pour parler d'emploi. Parfois, des questions posées en ligne restent sans réponse. Au-

jourd'hui, avec cette formule, nous pouvons poser toutes les questions en direct au recruteur. C'est une très belle initiative que j'apprécie, tout en espérant que cela aboutisse à quelque chose de meilleur ». Quant à Andy Tra Lou, étudiante de 22 ans en master 1 en Finance, elle espère avoir un stage de qualification après un stage de qualification qu'elle a effectué dans une banque. « Ces offres d'emploi sont une réalité. Cette foire est une première approche et nous aide en tant que jeunes, à nous orienter et à nous ouvrir des portes. Merci au gouvernement », dit-elle. Non sans reconversion en marketing en tant que commerciale. La Foire nationale de l'Emploi et du Recrutement (FNER) qui mobilise 44000 opportunités d'emplois et de stages, referme ses portes, le 7 mars 2025.

CICG

La Côte-d'Ivoire préside le Comité des Finances et de l'Administration de l'Organisation Internationale du Café (OIC)



En prélude aux assises du Conseil et de ses Organes Subsidiaires, le Comité des Finances et de l'Administration de l'OIC s'est réuni le lundi 03 mars 2025 à Londres (Royaume-Uni) sous la présidence effective de SEM Aly TOURE, Représentant Permanent de la Côte d'Ivoire auprès des Organisations Internationales des Produits de Base. L'OIC est la principale Organisation Intergouvernementale chargée des questions du café depuis 1963. Elle rassemble 44 pays exportateurs et 34 pays importateurs de café, qui représentent la quasi-totalité des participants de cette filière. Après l'adoption du projet d'ordre du jour, les points suivants ont fait l'objet de discussions

1- Projet de Budget 2025/2026

Conformément à l'Accord International sur le Café, il appartient audit Comité d'approuver le Budget en cours de l'Organisation et de le recommander au Conseil pour adoption

2- Locaux de l'Organisation Internationale du Café
À la suite du rapport de Mme la Directrice Exécutive de l'OIC, les Etats Membres envisagent une probable délocalisation du siège de l'Organisation

3- Désignation du Chef des Opérations

Enfin, il faut indiquer que, suite au départ à la retraite de l'actuel Chef des Opérations (Gérard Patacconi), il a été procédé à la nomination de Mme Hannelore Beerlandt

Service de Communication de la Représentation Permanente de la Côte d'Ivoire à Londres

Finition du quatrième pont:

L'entreprise chinoise CSCEC refuse de construire le tunnel et le dernier fly-over du projet



Le quatrième pont d'Abidjan est un ouvrage dont la construction est loin d'être un long fleuve tranquille, contrairement au troisième pont, le pont HKB, et au cinquième pont, le pont Alassane Ouattara. Aujourd'hui il y a visiblement un flou qui entoure l'ouvrage. On ne sait toujours pas s'il est « totalement » achevé, ou si les travaux se poursuivent toujours. Plusieurs articles ont été consacrés au sujet pour expliquer les blocages et la lenteur du projet. En fait, les Chinois ont posé un traquenard, le piège a fonctionné du fait de la cupidité de la partie ivoirienne. Dans le dernier article, publié le 10 Février 2025 et qu'on peut toujours consulter sur le site de connectionivoirienne.net, il a été établi que la finition de l'ouvrage faisait l'objet d'un nouveau bras de fer entre la partie ivoirienne et la China State Construction Engineering Corporation (CSCEC), l'entreprise chargée des travaux. En réponse à cet article, la CSCEC a publié un droit de réponse le 06 Mars, qu'on peut consulter sur plusieurs sites, dont celui de connectionivoirienne.net. La CSCEC avance une série d'explications techniques pour justifier les retards et les surcoûts du projet. Selon ses explications, la libération des emprises auraient entraîné un retard de « 50 mois », et la pandémie du covid un retard de « 03 années ». Pourtant on peut lui objecter que le pont de Cocody fut construit lui aussi en plein covid et par une autre entreprise chinoise, la CRBC (China Road and Bridge Corporation). Le pont a enregistré un retard de seulement 06 mois sur sa date de livraison prévue. Quant à libération des emprises du quatrième pont, des images attestent qu'en 2021 déjà, les principaux sites étaient en grande partie libérés. Le BRT ne peut avoir engendré des surcoûts pour le quatrième pont, parce qu'il fait l'objet d'un financement distinct. Mais ce qui doit véritablement retenir l'attention dans la publication de la CSCEC, c'est lorsqu'elle affirme que : « Le 4ème pont d'Abidjan a été mis en service pour

la première phase le 10 janvier 2024, et la mise en service complète de la deuxième phase a été achevée le 1er juillet 2024. » En d'autres termes, pour les Chinois de la CSCEC, le chantier du quatrième pont est terminé depuis le 10 Juillet 2024 !! Pourtant selon la fiche technique des travaux, il reste à construire un tunnel en dessous du boulevard Nangu Abrogoua, et un Fly-over (un pont) de 02 x 02 voies sur l'avenue Reboul qui doit enjambrer l'Avenue 13 et descendre devant la caserne des pompiers de l'Indénié. Ce sont ces deux composantes qui constituent la « deuxième phase » des travaux. C'est bien pour les réaliser qu'une partie d'Adjamé-village a été déguerpie. Rien n'a été entrepris sur le site depuis ce déguerpissement. Pourquoi la CSCEC affirme alors avoir terminé les travaux du quatrième pont ? Qu'ont-ils réalisé dans cette « deuxième phase » ?

Nous le répétons haut et fort. Le quatrième pont ne peut pas être considéré comme achevé à ce stade comme le prétend la CSCEC. C'est une arnaque, flagrante et grossière qu'il faut vivement dénoncer. Les travaux du quatrième pont doivent prendre fin à l'Indénié, conformément à la fiche technique des travaux qui a été publiée. Il reste bien à construire un tunnel et un dernier pont.

Depuis le début, les Chinois se sont inscrits dans le faux. Alors que 142 milliards étaient prévus pour la construction du pont, ils ont prétendu dans leur offre pouvoir le construire avec seulement 110 milliards de FCFA et en 26 mois. Bien que les études avaient montré qu'on ne pouvait pas construire l'ouvrage avec une telle somme, les officiels ivoiriens en charge du dossier ont quand même choisi cette offre parce derrière, il y avait 32 milliards « d'économies » qu'on pouvait réaliser, et donc qu'on pouvait se partager entre copains. Mais la suite a montré que les Chinois

avaient une idée derrière leur « charmante » offre. Alors que les choses étaient suffisamment avancées et qu'on ne pouvait plus revenir en arrière, ils mettent en avant de nouvelles exigences pour renégocier à la hausse leur offre initiale. Il s'ensuit un bras de fer avec la partie ivoirienne sur environ deux ans, qui paralyse les travaux. Finalement, les Chinois reçoivent 12 milliards supplémentaires sur la vingtaine qu'ils réclamaient. Le coût global du pont passe alors de 142 à 154 milliards, et leur offre passe de 110 milliards à 122 milliards. Ils font alors mains et pieds pour achever la « première phase » le 10 Janvier 2024, un jour avant l'ouverture de la CAN. Ce qui est un autre piège puisqu'il n'a jamais été prévu de livrer l'infrastructure en « deux phases ». Le chantier fut lancé le 30 Juillet 2018, pour s'achever en Septembre 2020 dans son intégralité. Pour la « seconde phase » les Chinois réclament encore une rallonge. Devant le refus de la partie ivoirienne, ils refusent tout simplement de réaliser les derniers travaux, à savoir le tunnel sous le boulevard Nangu Abrogoua et le pont sur l'avenue Reboul. Juste 06 mois après la première phase, ils déclarent avoir « terminé » la « seconde phase » et donc la construction de l'ouvrage !! Les officiels ivoiriens ne peuvent pas réagir parce qu'ils savent qu'on va leur réclamer des comptes sur les 32 milliards qui sont censés avoir été « économisés ». Ils ne sont pas en capacité de dénoncer les Chinois. Mais en tout état de cause le gouvernement devra produire un communiqué pour éclairer l'opinion.

Douglas Mountain
oceanpremier4@gmail.com
Le Cercle des Réflexions Libérales

A Bissau ce pouvoir qui emballe encore Embaló Sissoco !



Ainsi donc, Umaro Sissoco Embaló, va tenter de se succéder à lui-même! Ainsi en a décidé, en annonçant, ce lundi 3 mars, sa candidature à la prochaine présidentielle, celui que ses opposants disent ne plus reconnaître comme président de la Guinée Bissau, depuis le 27 février, date qui, selon ces derniers, sonnait la fin de son mandat. Lui n'en n'a cure des récriminations de ses opposants, programmant l'élection présidentielle pour le 30 novembre de cette année. N'en déplaise à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest, une CEDEAO, dont il fut le président. Le chef de l'Etat bissau-guinéen, qui entend rempiler pour un second bail à la tête de son pays, car la constitution ne l'en empêche pas, n'avait pas encore déposé ses valises, au retour d'une tournée en Europe, qu'il fit grimper de plusieurs crans, le mercure socio-politique qui était déjà bien inquiétant. Qu'a-t-il eu comme assurance de la part de Moscou ou de Paris, où il a séjourné? Ou alors, s'entête-t-il à aller au bout de son projet, alors que l'un ou l'autre de ses hôtes aurait tenté de le détourner de cette initiative qui

ne peut que porter les germes d'une tension socio-politique dont la Guinée-Bissau n'a nullement besoin actuellement?

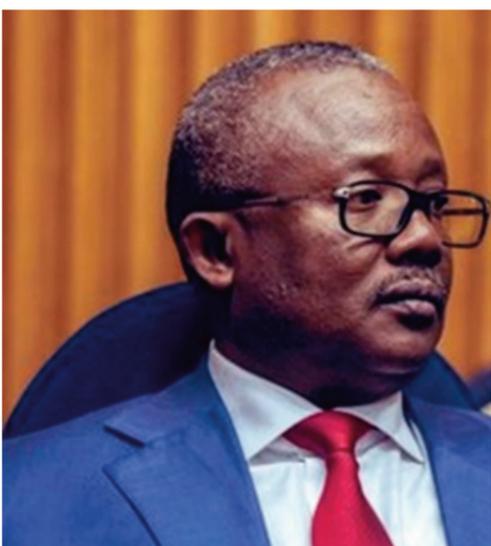
En tout cas, se trouvant, sans doute, avec ses 52 piges, trop jeune pour prendre sa retraite présidentielle, l'homme n'a pas hésité à menacer d'expulsion, les membres d'une forte délégation de la CEDEAO, qui séjournait à Bissau dans le but de désamorcer la crise politique profonde entre le président bissau-guinéen et son opposition. Pour éviter cette humiliation d'être chassés comme des malpropres, alors qu'ils portaient encore leurs casques de sapeurs-pompiers, les envoyés de l'institution sous-régionale, qui ont commis le crime de lèse-majesté de rencontrer les opposants ont dû opter pour un départ précipité, de ce pays, plaque tournante du trafic de la drogue et coutumier de fortes turbulences politico-militaires. Embaló ne lâche donc pas, pour l'instant, l'affaire, malgré la mauvaise fortune essuyée par nombre de ses pairs qui n'ont pas tenu leur engagement en la matière.

Et si l'Afrique retournait à ses royaumes d'antan, où le roi, qui a droit de vie et de mort sur tous ses sujets, n'est remplacé qu'à sa mort? Au moins, avec la «royaocratie» il n'y aura plus de non-respect de la constitution, encore moins de la parole donnée, comme c'est actuellement le cas en Guinée Bissau, et ailleurs. Le constat est alarmant pour une Afrique, où les palais présidentiels se transforment en résidences privées, et deviennent des patrimoines familiaux! Leurs occupants, oubliant qu'ils n'en sont que locataires, ne veulent plus les quitter, qu'ils y aient eu accès par effraction ou par les urnes. Le «général du peuple», surnom qu'Umaro Sissoco Embaló porte avec fierté, ne risque-t-il pas de se mettre ce même peuple à dos? Ce qui est certain, pour le moment, la Guinée Bissau n'est peut-être pas loin du calme qui précède la tempête. Sauf miracle, le volcan sortira de son sommeil!

Par Wakat Séra
wakatsera

A Bissau ce pouvoir qui emballe encore EmbalóBissau:

Sissoco Embaló dribble tout le monde et annonce sa candidature pour un 3e mandat « interdit » Sissoco !



Le président bissau-guinéen a aussi affirmé avoir « donné l'ordre d'expulsion de la mission de la Cedeao » qui était à Bissau du 21 au 28 février pour tenter de trouver une solution aux divergences entre le pouvoir et l'opposition sur la date de fin du mandat du président. Le président bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embaló, a annoncé, lundi 3 mars à l'Agence France-Presse (AFP), qu'il serait candidat sans « l'ombre d'aucun doute » à un second mandat lors de l'élection présidentielle de fin novembre, qu'il entend remporter « dès le premier tour », de retour d'une visite d'Etat en Russie. Pendant son absence, l'opposition avait appelé à la mobilisation et à la « paralysie » du pays à partir de jeudi dernier, jour où, selon elle, le mandat du président Embaló devait prendre fin, cinq ans après sa prestation de serment le 27 février 2020 alors que son élection avait été contestée par ses opposants. Des médiateurs de la

Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) étaient à Bissau du 21 au 28 février pour tenter de trouver une solution aux divergences entre le pouvoir et l'opposition sur la date de fin du mandat du président. Umaro Sissoco Embaló a en outre affirmé avoir lui-même « donné l'ordre d'expulsion de la mission de la Cedeao ». « La Guinée-Bissau n'est pas une République bananière », a-t-il lancé à l'AFP. La Cedeao dénonce des « menaces » « La mission a préparé un projet d'accord pour une feuille de route pour la tenue des législatives et de la présidentielle et a commencé à le présenter aux parties prenantes pour leur consentement », selon un communiqué daté de samedi et signé du chef des médiateurs régionaux, Bagudu Hirse, qui ne précise pas le contenu du projet. La mission « a quitté Bissau tôt le matin du [samedi] 1er mars après des menaces du président Embaló

de l'expulser », ajoutait le communiqué sans plus de précisions. M. Embaló a annoncé le 23 février que les élections présidentielle et législatives se tiendraient le 30 novembre prochain. En décembre 2023, il avait dissous le Parlement, dominé à l'époque par l'opposition, trois jours après des affrontements armés qu'il a présentés comme une tentative de coup d'Etat. Il avait ensuite fixé au 24 novembre 2024 les législatives anticipées, avant de les reporter sine die par un décret présidentiel, invoquant des difficultés logistiques et financières. La Guinée-Bissau, ancienne colonie portugaise d'environ deux millions d'habitants, est un pays instable à l'histoire jalonnée de coups d'Etat militaires ou politiques, depuis son indépendance en 1974.

Le Monde avec AFP